

Bulletin Académique N°9

SNUEP-FSU

16 octobre 2011

26, rue Paul Mamert Bordeaux

05 56 68 98 91

snuepaquitaine@gmail.com

SUPPRESSIONS DE POSTES : MAINTENONS LA PRESSION !

Depuis la rentrée, nous nous sommes rendus dans une cinquantaine d'établissements de l'Académie, soit en heure d'information syndicale, soit pour y distribuer le bulletin académique du SNUEP-FSU « spécial élections ». Et quasiment partout les mêmes constats générant les mêmes fortes inquiétudes quant aux suppressions de postes à la rentrée 2012 : de - 3 à - 8, voire - 9 dans nos LP et SEP d'Aquitaine, sachant que certains collègues d'EREA sont tout aussi inquiets par rapport aux effectifs ou à la transformation des Bac pros secrétariat et comptabilité en un seul Bac pro 3 ans : gestion administrative.

Cette situation est la résultante de la généralisation du Bac pro 3 ans et du dégonflement de la « bulle » créée par la transition du cursus en 4 ans au cursus en 3 ans. Tout le monde en est conscient sauf quelques inspecteurs qui n'hésitent pas à dire que cela n'aura aucune incidence sur les postes... !!! Le drame, c'est que cette « affirmation » se fonde en partie sur le fait que des suppressions de postes ne concerneraient pas physiquement un collègue (départ à la retraite) ou qu'elles ne toucheraient que des supports occupés par des ...

contractuels ! Voilà un raisonnement bien spécieux et que nous ne pouvons accepter. Car dans les établissements que nous avons faits, c'est bien des enseignants réels que nous avons rencontrés et qui seront concernés **par ce plan massif et malheureusement historique de suppressions de postes !**

Ce constat fait, il nous faut dès à présent songer à l'action afin de maintenir la pression et la prise en compte de nos revendications.

Il est absolument indispensable que dans chaque établissement les collègues soient informés dès maintenant de ce qui va les attendre à la rentrée prochaine si rien ne bouge. Pour cela, une assemblée générale des personnels en présence du chef d'établissement nous semble la meilleure solution.

2- Comme les chefs d'établissement vont recevoir (ou ont déjà reçu) les propositions du Rectorat quant à leur future carte des formations, il est impératif qu'un CA se réunisse pour se prononcer sur les propositions (ou non propositions) du rectorat et sur les propositions faites par les équipes pédagogiques pour la R2012 ! Et ce avant les rencontres qu'ils auront avec le rectorat et qui sont programmées du 3 au 18 novembre. Si le chef d'établissement ne l'envisage pas (ce qui ne devrait

pas exister puisque le CA doit se prononcer obligatoirement sur la Carte des formations), il faut réunir 16 signatures de membres du CA pour demander un CA extraordinaire.

3- A partir des remontées que vous nous ferez parvenir, nous prendrons alors nos responsabilités en tant qu'organisation syndicale pour mettre en œuvre toute une série d'actions afin de faire bouger les lignes. **D'ores et déjà, nous déposerons un préavis de grève reconductible à partir du 2**

novembre puisque les premières rencontres départementales sont prévues à partir du 3 novembre.

Ce qui permettra aux établissements qui veulent commencer à réagir de pouvoir être couverts.

Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à nous opposer à ce démantèlement programmé d'une partie importante de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire !

DERNIERE MINUTE

* Stagiaires : les conditions de travail de nos collègues stagiaires sont devenues tellement difficiles que pour la première fois depuis 30 ans, certains d'entre eux démissionnent ou envisagent de démissionner à peine plus d'un mois après la rentrée. C'est totalement insupportable, surtout quand on en entend « certains » ne pas défendre les fonctionnaires dont ils ont la charge...

* Résultats CA : les premiers résultats qui nous sont parvenus font état d'une avancée incontestable de notre organisation dans les CA. Merci à tous ceux qui ont agi pour qu'il en soit ainsi.

* CTPA du 14 octobre sur la R2011: le SNUEP y était représenté par notre secrétaire académique. Quelques infos avant d'en faire un compte rendu précis dans notre prochaine note.

- 13505 élèves ont effectué un vœu pour entrer en enseignement professionnel public. 8855 élèves y ont été affectés...Ce qui signifie que l'orientation vers la seconde générale et vers l'enseignement privé a joué à fond !

- le rectorat tablait sur 400 élèves en plus dans nos établissements. Il n'y en a eu que 300, lié à la croissance démographique. L'effet du Bac pro 3 ans n'a pas été aussi efficace que cela...

- 19% en moyenne des élèves de SEGPA s'orientent vers l'apprentissage (13,5% dans le 40 mais 27% dans le 47 et 25% dans le 24). C'est très inquiétant !

* MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE : le serveur SIAM devrait être ouvert du 14 novembre au 6 décembre. Mais attention, ceci n'est qu'un projet, le Bulletin officiel le confirmant ne sortira qu'au début novembre.

* Congés Formation : Le serveur "CONFOR", servant à l'inscription en ligne et à l'édition du dossier de candidature pour le congé de formation, sera ouvert du 7 novembre au 5 décembre 2011 inclus, à l'adresse suivante : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

ET SI ON REPARLAIT D'APPRENTISSAGE...

Directement lié avec ce que nous écrivons en première page, la suppression d'une centaine de sections, de plus de 1600 capacités d'accueil et de plusieurs dizaines de postes dans nos établissements va fatalement amener nombreux responsables de l'éducation à relancer des propositions d'ouvertures de sections par apprentissage ! C'est déjà le cas dans quelques établissements...

En plus de l'aspect économique (prise en charge par la Région et non plus par l'état des personnels et des apprentis) et de l'aspect financier (il y a quelques indemnités à se répartir au passage...), c'est dans l'air du temps ! Il n'y a qu'à écouter les pubs sur France Info ou lire les dernières propositions de la Préfecture et de la Région Aquitaine à ce sujet : « Le futur COM 2011-2015 (NDLR : Contrat d'Objectifs et de Moyens) pour le développement de l'apprentissage en Aquitaine se fixe l'objectif d'atteindre dans cinq ans « 22 500 apprentis, au lieu de 18 500 aujourd'hui et ce, malgré un contexte économique difficile », annonce la région Aquitaine mardi 4 octobre 2011. La préfecture d'Aquitaine parle de son côté d'un objectif de « 22 500 à 24 500 » apprentis supplémentaires (1). Le conseil régional et l'État financeront à part égale, à raison de 13,1 millions d'euros par an pour chaque partenaire, le nouveau contrat d'objectifs et de moyens, qui sera soumis au vote des élus du conseil régional au plus tard le 19 décembre 2011. » Dépêche AEF 7/10/2011

Pourtant, comme il est dit dans le texte ci-dessus, le contexte est « difficile » et l'apprentissage n'est pas du tout la panacée an-

noncée pour assurer la formation de nos jeunes : « Le développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation n'est pas, en l'état actuel, une arme efficace pour combattre le chômage des jeunes. Depuis plus de vingt-cinq ans, des politiques publiques à la fois vigoureuses, coûteuses et consensuelles ont été conduites. Il est temps d'en évaluer le résultat. D'une part, les objectifs quantitatifs de jeunes en apprentissage ne sont jamais atteints et, d'autre part, l'apprentissage se développe sur les segments de la jeunesse les moins menacés par le chômage. Si le nombre de contrats signés progresse aussi difficilement, c'est tout simplement parce que, dans le contexte économique et éducatif français, la majorité des entreprises n'ont pas un intérêt économique avéré pour ce dispositif. » Le Monde 10/10/11

Alors (en dehors des deux raisons déjà évoquées ci-dessus), pourquoi tant d'obstination à vouloir remplacer nos sections par des sections en apprentissage. Eh bien pour en finir avec l'enseignement professionnel public sous statut scolaire que l'Etat libéral ne veut plus assumer au détriment de la formation générale et technique des élèves. Et revenir 50 ans en arrière ! Et le pire, c'est que l'ensemble des Confédérations ouvrières sont favorables à ce développement ! **Au SNUEP-FSU, nous continuerons contre vents et marées à défendre nos établissements et la formation sous statut scolaire, de nos enfants !**

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Le drame de Béziers n'est pas un phénomène à part. Certes, on en trouvera toujours pour expliquer que tel ou tel collègue était fragile, que cela n'est pas surprenant...Mais alors comment expliquer que la profession d'enseignant est une des plus concernées par les suicides : 34 pour 100.000 ! A force d'individualiser, de dénigrer, de payer au mérite, de mettre la pression, de supprimer des postes...voilà l'état des lieux. Il n'y a pas une semaine sans appel de collègues pour nous faire part qu'ils sont prêts à craquer !

Voilà pour les syndicats, un des vrais sujets d'indignation et de colère pour en finir avec cette détresse au travail.

NON TITULAIRES

Le projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la Fonction publique a été présenté en Conseil des ministres mercredi 7 septembre 2011. L'examen parlementaire débutera par le Sénat, dès le mois d'octobre. Il se poursuivra à l'Assemblée nationale. La loi pourrait être publiée à la fin du mois de janvier 2012. Vous trouverez les principales dispositions de ce texte et l'analyse de la FSU dans la pièce jointe à cet envoi sur les non titulaires.

VOTEZ SNUEP-FSU

VOTEZ SNUEP-FSU

VOTEZ SNUEP-FSU